

**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse  
**Herausgeber:** La Croix-Rouge suisse  
**Band:** 88 (1979)  
**Heft:** 3

**Artikel:** Un nouveau directeur à l'Institut Henry-Dunant  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-683493>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Un nouveau directeur à l'Institut Henry-Dunant

Lors de sa réunion du 20 décembre 1978, l'Assemblée générale de l'Institut Henry-Dunant a nommé comme directeur de l'Institut, M. Jacques Meurant, conseiller spécial du secrétaire général de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, chargé des questions statutaires. Il succède à M. Jean Pictet, vice-président du Comité international de la Croix-Rouge, qui a atteint la limite d'âge.

M. Meurant est entré au secrétariat de la Ligue en 1962 où il exerça des fonctions administratives liées à la préparation des réunions de la Ligue, avant de se voir confier la responsabilité des

affaires juridiques et statutaires. Durant ces années, M. Meurant a notamment contribué aux études sur la réévaluation du rôle de la Croix-Rouge et aux travaux de la révision des Statuts de la Ligue. Il s'est également vu confier l'étude de certaines questions concernant le rôle de la Croix-Rouge face aux grands problèmes contemporains, telles que la Croix-Rouge et la paix. Plus récemment, il a été associé aux travaux de la Conférence diplomatique sur la réaffirmation et le développement du droit international humanitaire et il a coordonné les activités de la Ligue dans le domaine de la diffusion du droit international humanitaire et des principes et idéaux de la Croix-Rouge. Dans l'exercice de ses fonctions, M. Meurant a développé de nombreux contacts avec les sociétés nationales de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge et du Lion-et-Soleil-Rouge, et entretenu une étroite collaboration avec le CICR et l'Institut Henry-Dunant, ainsi qu'avec des organisations et institutions spécialisées œuvrant dans le domaine humanitaire. M. Meurant, de nationalité française, âgé de 46 ans, est docteur ès sciences politiques et licencié ès lettres. Il prendra ses fonctions le 1er juillet 1979.



M. Jacques Meurant

L'Assemblée générale de l'Institut Henry-Dunant a également nommé au titre de directeur-adjoint, M. Jiri Toman, directeur de recherche de l'Institut Henry-Dunant est l'auteur de plusieurs livres et articles en droit international.

Rappelons que l'Institut Henry-Dunant créé en 1965, a pour but de mettre à la disposition des membres de la Croix-Rouge internationale un instrument d'études et de recherches, de formation et d'enseignement, dans toutes les branches d'activité de la Croix-Rouge et de contribuer ainsi à renforcer l'unité et l'universalité de la Croix-Rouge.



M. Jiri Toman